

Paris, le 17 mars 2022

Brigitte Bourguignon
Ministre déléguée auprès du
ministre des
Solidarités et de la Santé,
chargée de l'Autonomie

Sophie Cluzel
Secrétaire d'État auprès du
Premier ministre, chargée des
Personnes handicapées

Olivia Grégoire
Secrétaire d'État auprès du ministre
de l'Économie, des Finances et de
la Relance, chargée de l'Économie
sociale, solidaire et responsable

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien accru aux salariés aidants : la Plateforme RSE de France Stratégie remet son avis au Gouvernement

La Plateforme RSE de France Stratégie a remis ce jour son avis sur « les engagements des entreprises pour leurs salariés aidants » à Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'Autonomie, Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées et Olivia GRÉGOIRE, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Il s'inscrit également dans le cadre de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 », déployée par le Gouvernement depuis deux ans.

Cet avis, fruit d'une mission confiée à la Plateforme RSE de France Stratégie par le Gouvernement en septembre 2021, vise à renforcer l'engagement des entreprises dans le soutien à leurs salariés aidants.

24 recommandations pour mieux communiquer, sensibiliser et accompagner les entreprises dans le soutien de leurs salariés aidants

La Plateforme RSE recommande au Gouvernement de mener une évaluation des politiques publiques de soutien aux aidants afin de mieux suivre les avancées du dialogue social et de faciliter la vie des salariés aidants.

En matière de sensibilisation et de communication, la Plateforme RSE recommande aux entreprises de créer les conditions de l'expression des salariés aidants et de communiquer régulièrement en interne sur les dispositifs existants.

En matière d'accompagnement, elle préconise aux entreprises de proposer des programmes de soutien en interne, de permettre une flexibilité dans l'organisation du temps de travail et de valoriser spécifiquement les compétences acquises par le salarié aidant.

Enfin, la Plateforme RSE recommande aux partenaires sociaux et aux fédérations professionnelles d'engager le dialogue sur la prise en compte des salariés aidants, de sensibiliser leurs parties prenantes, de faciliter la prise de congés mais également d'élaborer des outils pour mieux identifier ces enjeux dans les démarches RSE.

Pour Brigitte BOURGUIGNON « Ces recommandations viennent conforter notre ambition de mobiliser davantage le monde de l'entreprise pour favoriser la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle des aidants, à l'exemple du « congé proche aidant » indemnisé depuis octobre 2020. La Plateforme RSE apporte des pistes de réflexion très concrètes pour répondre à cet enjeu social et économique majeur, et j'invite l'ensemble des acteurs concernés à s'en emparer. »

Pour Sophie CLUZEL « La mission de la plateforme RSE s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale Agir pour les aidants que nous avons lancé fin 2019. Avec pour objectif de conforter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ces recommandations proposent des leviers concrets pour améliorer la situation des aidants en entreprise. Sensibiliser, communiquer ou encore renforcer le dialogue au sein des organisations sont autant de perspectives qui nécessitent l'implication de tous. »

Pour Olivia GREGOIRE « En 2030, 1 actif sur 4 sera aidant. Il est urgent que les entreprises s'emparent de ce chiffre et des 24 recommandations pragmatiques de la Plateforme RSE pour soutenir et accompagner leurs salariés aidants. C'est une question de solidarité mais aussi d'attractivité pour l'entreprise de demain. »

Contacts presse :

Ministère chargé de l'Autonomie
Cabinet de Brigitte BOURGUIGNON
01 40 56 63 74
sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées
Cabinet de Sophie CLUZEL
seph.communication@pm.gouv.fr

Secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale, solidaire et responsable
Cabinet d'Olivia GRÉGOIRE
01 53 18 45 54
presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr